

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

CENTRE INTERNATIONAL POUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS

AGENCE MULTILATÉRALE DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS

J

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Communiqué de presse n° 40 (F)

6-7 octobre 2009

Déclaration prononcée par M. **OUSMANE KANE**
Gouverneur du FMI pour la **RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**
au nom des Gouverneurs africains
en séance plénière

**Déclaration prononcée par M. Ousmane Kane
Gouverneur du FMI pour la République Islamique de Mauritanie
au nom des Gouverneurs africains
à l'Assemblée annuelle 2009
Séance plénière**

**Monsieur le président
Mesdames et Messieurs les gouverneurs
Mesdames et Messieurs**

Introduction

L'économie mondiale semble enfin sortir d'une crise financière et d'une crise économique prolongées. Nous observons avec satisfaction les signes d'une reprise, ancrée dans l'amélioration des conditions financières et des politiques budgétaire et monétaire accommodantes, menées dans le cadre d'une riposte internationale coordonnée. Ces politiques devront sans doute être maintenues jusqu'à ce que la reprise soit fermement assurée. Il faudra donc assainir le secteur financier, maintenir des politiques macro-économiques favorables et poursuivre les actions préventives.

La crise financière et la contraction économique mondiales ont imposé un lourd tribut aux pays africains, alors qu'ils avaient réalisé des progrès remarquables au cours des dernières années. Ils s'étaient installés sur une trajectoire de croissance stable et robuste et avaient réduit leurs déficits budgétaires et leurs déficits courants. Le chômage et la pauvreté commençaient à reculer. Ces gains ont été encouragés par les solides politiques macro-économiques, dans le contexte d'une conjoncture extérieure propice et grâce à l'aide financière et à l'allègement de la dette accordés par nos partenaires au développement. Les pays africains ont globalement pris des mesures pour contrer les effets de la crise. Ils ont restreint leurs dépenses non prioritaires, mis à profit leur marge de manœuvre budgétaire pour effectuer les investissements prioritaires et réduire la pauvreté. Ils ont pratiqué une politique de détente monétaire, laissé leurs taux de change s'ajuster aux réalités extérieures et surveillé attentivement les facteurs de vulnérabilité financière.

Mais pour ces pays, de multiples contraintes et défis subsistent, notamment celui de:

- Rétablir une croissance économique forte et durable;
- atténuer l'impact négatif de la contraction économique mondiale et des autres chocs extérieurs;
- rationaliser les dépenses tout en préservant les investissements prioritaires et protégeant les groupes vulnérables;
- augmenter les ressources consacrées à l'investissement;
- concevoir à temps les interventions macro-économiques pour stimuler l'économie, puis les inverser;
- faire mieux entendre leur voix dans les structures de gouvernance des institutions de Bretton-Woods.

Pour relever ces défis, les pays africains continuent globalement de mener des politiques macro-économiques et des réformes structurelles appropriées. Les principaux obstacles et contraintes auxquels ils restent confrontés sont l'énorme manque de ressources pour financer leurs investissements et la nécessité d'obtenir des conditions plus souples de la part des donateurs.

Perspectives de reprise de l'économie mondiale

Bien que la reprise semble s'amorcer, son impact sur l'Afrique diffère selon les pays. Dans certains pays, on commence à déceler certains indices positifs. Dans les pays qui subissent des chocs extérieurs défavorables tels que la sécheresse, la reprise a été interrompue et les pressions sur les soldes budgétaires et extérieurs se sont accentuées. Nous considérons qu'il est prématuré d'abandonner les politiques budgétaires et monétaires accommodantes, non seulement pour nos pays mais aussi pour les pays développés et émergents. Nous nous félicitons de l'engagement pris par les membres du G-20 de rétablir la confiance dans leur système financier et les instruments de prêts, prendre des mesures budgétaires et monétaires exceptionnelles et coordonnées et affermir leurs systèmes nationaux de réglementation des marchés financiers. Nous relevons également les efforts déployés par le FMI et la Banque mondiale pour aider les pays membres à surmonter la crise et à faciliter la coordination des politiques à l'échelle mondiale.

De notre côté, nous sommes résolus à consolider la stabilité macro-économique et à mettre en œuvre des politiques permettant d'atteindre nos objectifs de développement, tout en maintenant des niveaux d'endettement soutenables. À cette fin, nous demandons instamment aux institutions financières internationales, en particulier au FMI, de nous appuyer, par ses conseils et par l'octroi des marges de manœuvre nécessaires, pour la formulation de stratégies de sortie de crise réalistes.

Comblent l'énorme déficit d'investissement de l'Afrique

Malgré ses abondantes ressources naturelles et humaines et de solides politiques macro-économiques, l'Afrique a accumulé du retard par rapport aux autres continents. On estime que le déficit d'investissement de l'Afrique dépasse 85 % des besoins et concerne tous les grands secteurs - agriculture, industrie, transport, eau, énergie et technologies de l'information et des communications. De ce fait, nos pays restent très vulnérables aux chocs économiques et climatiques qui affectent leur compétitivité. Le mauvais état des infrastructures freine également la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Comblent l'énorme déficit d'investissement de l'Afrique est donc indispensable tant pour accélérer la reprise économique à court terme que pour permettre une croissance durable.

À cet égard, nous accueillons avec satisfaction les mesures que le FMI a rapidement prises pour mettre en place de nouveaux mécanismes en faveur des pays à faible revenu et pour réformer les mécanismes de financement concessionnels. Nous sommes encouragés par la décision prise par le Groupe de la Banque mondiale d'augmenter le montant des prêts ainsi que l'engagement des membres du G-20 d'augmenter le capital et les liquidités des institutions de Bretton-Woods. Nous sommes résolus à établir un ordre de priorité avant d'effectuer des investissements dans les secteurs cruciaux. Nous sollicitons l'appui de la communauté internationale et souhaitons obtenir d'elle:

- Un financement adéquat du fonds fiduciaire pour les infrastructures, pour contribuer à combler les déficits de financement des infrastructures dans nos pays ;

- un assouplissement par le FMI de ses politiques et de sa conditionnalité pour permettre une augmentation des investissements ;
- que le Groupe de la Banque mondiale encourage les interventions conjointes de tous ses membres (BIRD/AID/SFI/AGMI), afin d'augmenter ses propres financements en Afrique
 - le réexamen rapide par les institutions de Bretton-Woods du cadre de viabilité de la dette, en particulier les seuils, de façon à pouvoir répondre aux nouveaux besoins de financement.

Sachant qu'il ne sera pas possible de résorber le déficit de financement sans la participation importante du secteur privé, nous appelons la SFI et l'AMGI à continuer de rechercher des mécanismes novateurs pour mobiliser les financements du secteur privé.

Face à l'ampleur du déficit d'investissement de l'Afrique, nous rappelons à nos partenaires au développement combien il est important qu'ils honorent leurs engagements en matière d'aide, et notamment l'engagement pris au Sommet du G-8, à Gleneagles, de doubler l'aide à l'Afrique subsaharienne. Il est nécessaire que nos partenaires au développement honorent les engagements pris avant la crise, annoncent leur contribution et apportent une aide rapide. En outre, compte tenu des graves répercussions de la crise actuelle pour les pays africains, il est nécessaire de renforcer d'urgence la capacité de financement du Groupe de la Banque Mondiale pour répondre adéquatement à l'augmentation de leurs besoins.

Obtenir des conditions plus souples de la part des donateurs

En dépit des réformes effectuées par le FMI pour moderniser le dispositif de financement des pays à faible revenu, le mécanisme d'octroi de prêts concessionnels, par l'intermédiaire d'un fonds fiduciaire, reste quelque peu rigide car les conditions applicables aux membres qui ont accès à ces ressources sont établies par un comité extérieur à la structure de gouvernance du FMI. De ce fait les conditions fixées en termes d'accès et d'opérations ne s'adaptent pas à l'évolution des besoins de financement des pays à faible revenu. De plus, l'enveloppe des ressources concessionnelles est déterminée par des facteurs liés à l'offre plutôt que par les besoins de financement des pays à faible revenu. Pour remédier à cette situation, nous demandons instamment à nos partenaires au développement d'intégrer ces mécanismes de

financement concessionnels dans le compte des ressources générales du FMI. Cela apparaît comme le moyen le plus approprié d'adapter ces mécanismes aux besoins de financement des pays à faible revenu.

Nous invitons nos partenaires au développement à se joindre à l'appel que nous lançons pour que les mécanismes de prêts répondent mieux à l'évolution des besoins de financement de nos pays. Nous prenons note de la contribution positive apportée par les stratégies d'aide aux pays. Cependant, il est nécessaire que le Groupe de la Banque Mondiale continue de veiller à ce que ces stratégies respectent les principes affirmés dans la Déclaration de Paris. Le Groupe de la Banque Mondiale devrait accorder aux pays une plus grande latitude dans le choix des dispositifs de financement de leurs programmes et raccourcir les procédures et les délais de financement. Le Groupe de la Banque Mondiale devrait assouplir les modalités d'utilisation des ressources de l'AID et mettre en place à cet effet des mécanismes novateurs de financement des projets régionaux.

Etant donné la complexité de la situation des pays qui se trouvent dans une situation de post-conflit, le Groupe de la Banque Mondiale devrait créer un instrument de financement adapté à la situation particulière de ce groupe de pays et leur accorder un appui budgétaire. Enfin, étant donné que plusieurs pays africains à revenu intermédiaire ne peuvent bénéficier des ressources de la BIRD auxquelles ils ont droit, le Groupe devrait adoucir ses conditions de prêts et rechercher des mécanismes plus novateurs répondant mieux aux besoins de ces pays.

Réformes des voix et représentation des pays

Nous nous félicitons des progrès réalisés à ce jour dans la mise en œuvre des réformes en vue d'une meilleure participation des pays aux institutions de Bretton-Woods. Il est maintenant indispensable d'obtenir des résultats appréciables dans la deuxième phase afin de renforcer véritablement la légitimité des institutions et la représentation des pays africains. Il est aussi important d'accélérer les progrès accomplis pendant la première phase et non de les annuler. Nous sommes résolus à mener à bien la ratification de la réforme de 2008 pour faciliter le bon démarrage de la prochaine phase de réformes. Nous demandons que l'on accroisse les

quotes-parts et la participation des pays émergents et des pays en développement lors de la prochaine révision générale des quotes-parts.

Nous réaffirmons notre volonté de collaborer avec le FMI, le Groupe de la Banque mondiale, les partenaires au développement et avec toute la communauté internationale afin d'atteindre nos objectifs de développement.

Je vous remercie de votre attention